

Effondrement des colonies d'abeilles en France

Les apiculteurs, en détresse, demandent au gouvernement un plan de soutien exceptionnel aux sinistrés

C'était à la sortie de l'hiver. Loïc Leray, apiculteur professionnel à Puceul (Loire-Atlantique), était impatient de découvrir le fruit de son labeur conjoint avec les abeilles, qu'il choit depuis quatre décennies. Il se souvient de ses genoux, tremblants, et de ses poils hérissés lorsqu'il ouvrit ses premières ruches : un silence assourdissant, des colonies entières d'abeilles mortes. Il a compté, au total, 180 ruchers sans vie, contre 300 vivants à l'automne dernier.

« Je me suis senti comme un paysan éleveur qui, un matin, pousse la porte de son étable et retrouve toutes ses vaches mortes, glisse le vice-président de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Face aux pressions imposées par l'agrochimie sur notre territoire, la vie des abeilles ne tient qu'à un fil. Notre cheptel est sous perfusion, et chaque ruche morte est un nouveau coup de poignard qui nous laisse désespérés et en colère. »

« Je me suis senti comme un éleveur qui, un matin, retrouve toutes ses vaches mortes »

LOÏC LERAY
apiculteur

Cette année n'aura donc pas goût de miel pour cet apiculteur, comme pour beaucoup en France, qui n'ont récolté qu'amer-tume et désarroi. Dans l'attente d'une statistique nationale, les professionnels évoquent des taux de perte dépassant les 80 % dans certains territoires.

Face à l'ampleur du désastre, les apiculteurs devaient se retrouver, jeudi 7 juin, pour une grande journée de mobilisation nationale. A Paris, place des Invalides, mais aussi à Lyon, Rennes, Quimper, Tours, Périgueux, La Rochelle, Strasbourg ou encore Laon. Ils en appellent à l'Etat et au président Emmanuel Macron, pour allouer « un plan de soutien exceptionnel aux apiculteurs sinistrés » et instaurer les conditions d'un « environnement viable pour les colonies d'abeilles et les pollinisateurs ». « Ce rassemblement, assure Loïc Leray, ce n'est pas l'enterrement de l'apiculture. Nous sommes déterminés et nous encourageons nos gouvernants à un certain courage politique. »

S'il doute de l'engagement du ministre de l'agriculture, Stéphane Travert, « en décalage, accuse-t-il, avec la réalité du terrain, rangé à la botte de la FNSEA [Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles] et sous la coupe de l'agrochimie », l'apiculteur promet « des actions plus musclées si le président ne nous apporte pas de réponse ». « L'enjeu est trop important et dépasse le cas des abeilles et des apiculteurs, précise-t-il. Il en va de la dégradation générale de l'environnement et de la santé de tous. On va le payer très cher si ça ne bouge pas rapidement. Qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ? » Loïc Leray cite l'exemple de Cuba. Une île sous embargo, où les agriculteurs n'ont pas eu accès aux produits phytosanitaires. « Un mal pour un bien, souffle-t-il. Les apiculteurs et les abeilles s'y épanouissent. »

Dans le viseur des apiculteurs français, les néonicotinoïdes, à l'origine de l'effondrement des abeilles et des pollinisateurs. Ces molécules très persistantes s'attaquent au système nerveux des insectes. « Avant la mise sur le marché des néonicotinoïdes, dans les années 1990, le taux de mortalité des colonies tournait aux alentours de 5 % », se rappelle José Nadan, apiculteur au Fauouët (Morbihan). En Bretagne, plus de 20 000 colonies d'abeilles sont mortes cet hiver, soit un tiers de leur nombre total.

Début mai, avec des collègues bretons, José Nadan s'était élancé du Fauouët, à vélo, traînant un convoi de ruches mortes vers la chambre d'agriculture de Rennes. « Le ministère de l'agriculture est resté insensible à notre appel au secours, regrette le sexagénaire. Il se contente de compter les mortalités, de rechercher les pathogènes, mais il ne fait rien, en amont, pour empêcher ces chiffres de gonfler. Le ministère de la transition écologique et solidaire n'a pas fait mieux. Il n'a jamais répondu à nos sollicitations. Il est temps de se faire entendre auprès des plus hautes sphères de ce pays. Que la porte soit ouverte ou non, on ira à l'Elysée. »

« Vies ruinées »

« Derrière les chiffres, soutient José Nadan, il faut voir les vies ruinées, les personnes contraintes d'arrêter leur activité, les jeunes qui tentent tant bien que mal de s'installer. C'est bien simple : quelqu'un qui a perdu toutes ses colonies ne peut pas sortir la tête de l'eau. Il se retrouve sans miel, sans revenus. Les charges, elles, continuent de tomber, suivies des mises en demeure. Ces apiculteurs en détresse ont besoin d'aide. » La région Bretagne a annoncé le déblocage d'une enveloppe pour aider les éleveurs à renouveler leurs cheptels.

Dans le viseur des apiculteurs, les néonicotinoïdes, qui s'attaquent au système nerveux des insectes

Une avancée, tout de même : la validation, par le tribunal de l'Union européenne, des restrictions imposées à trois néonicotinoïdes sur le territoire européen et l'interdiction, prévue en septembre, de toutes les molécules de cette famille en France – avec dérogations possibles jusqu'en 2020. Insuffisant pour Michel Kerneis, président de la Confédération régionale des apiculteurs d'Alsace, qui s'interroge : « Pourquoi ne pas interdire les autres molécules chi-

miques toujours sur le marché ? Ça fait vingt-cinq ans qu'on se bat contre ces produits qui empoisonnent massivement les populations. Ça suffit maintenant ! »

Au printemps, il confie avoir éprouvé un soulagement : l'hiver a été relativement clément pour les apiculteurs alsaciens, dont les taux de perte moyens avoisinaient, ces dernières années, les 30 %. « D'une année à l'autre, nous pouvons tout perdre, s'inquiète-t-il. Le modèle agricole intensif en vigueur génère des conditions qui ne sont plus propices à l'apiculture. Ce n'est pas supportable. On arrache les haies, on retourne les prairies, on supprime les arbres champêtres, on pollue l'eau, l'air, la terre... » Résultat : « Le bol alimentaire fond comme neige au soleil, et les abeilles sont affaiblies. » Ses reines n'y échappent pas. Dans une colonie, elles sont pourtant capitales. Les reines sont les seules femelles pleinement reproductrices et vivent plus longtemps que les autres abeilles : jusqu'à 5 ans. « Désormais, à 3 ans, ce sont des vieilles biques, plus capables de produire assez de couvain pour que la ruche produise du miel et pour assurer des réserves à la colonie, déplore Michel Kerneis. Nous, on trinque. »

La France n'assure déjà plus les besoins de ses consommateurs. Entre 1995 et 2017, la production de miel s'est effondrée, passant, selon l'UNAF, d'environ 32 000 tonnes à 10 000 tonnes. Ouvrant les vannes à des miels importés, parfois frelatés ou coupés au sirop de sucre. ■

ALEXANDRE-REZA KOKABI

LES CHIFFRES

70 000

apiculteurs en 2017 en France

En 1995, ils étaient 85 000. Le nombre de ruches a également baissé. On compte désormais 1 250 000 ruches, contre 1 350 000 en 1995. Chaque année, les apiculteurs doivent reconstituer une partie de leurs colonies pour pérenniser les ruchers.

75 % à 80 %

d'insectes disparus en Europe

Selon une étude publiée en octobre 2017, analysant des données de capture dans diverses zones protégées d'Allemagne, 75 % à 80 % des insectes volants ont disparu en trente ans, outre-Rhin, des paysages dominés par les activités humaines, et représentatifs de l'Europe occidentale. La cause la plus plausible identifiée par les chercheurs est l'intensification des pratiques agricoles (pesticides, destruction des habitats...).

« Les taux de pertes hivernales ne devraient pas excéder 5 % »

Spécialiste des abeilles, Gérard Arnold estime que la toxicité des pesticides aujourd'hui en circulation n'a pas été correctement évaluée

ENTRETIEN

Apidologue, directeur de recherche émérite au CNRS, Gérard Arnold a été membre de l'un des premiers groupes d'experts chargés d'étudier les causes du déclin des abeilles. Pour lui, il faudrait « retester la toxicité sur l'abeille de chaque pesticide présent aujourd'hui dans l'environnement ».

Les apiculteurs se mobilisent, jeudi 7 juin, pour dénoncer les pertes hivernales catastrophiques qu'ils disent avoir enduré cette année. Dans certains ruchers, ce sont près de 70 % des colonies qui n'auraient pas passé l'hiver. De tels chiffres sont-ils exceptionnels ?

Il faut être prudent avec ces chiffres et attendre d'avoir des statistiques nationales plus précises. Les situations peuvent varier beaucoup en fonction des endroits, mais il est indéniable que des pertes hivernales importantes, généralement autour de 30 %, frappent l'apiculture française et européenne depuis de nombreuses années. Il y a des fluctuations autour de cette valeur en fonction des années et des régions. Dans une situation « normale » – qu'on ne connaît plus depuis une trentaine d'années –, les taux de pertes hivernales ne devraient pas excéder 5 %. Il y a un débat sur ce qu'est un taux de pertes « normal », car plus celui-ci est faible, plus la situation actuelle est alarmante... Certains penchent plutôt sur une évaluation autour de 5 % à 10 %. Mais c'est, de toute façon, beaucoup moins qu'aujourd'hui.

Y a-t-il un débat sur la réalité de ces mortalités ?

Non, et ceux qui prétendent le contraire sont de mauvaise foi. Une colonie qui meurt, ça se voit et l'erreur n'est pas possible. Les populations d'abeilles domestiques sont en déclin rapide.

A chaque épisode de mortalité, les explications vont de l'hiver rigoureux aux pathogènes naturels et aux parasites, en passant par les pesticides. Comment faire la part des choses ?

Au cas par cas, il peut être difficile de déterminer la cause précise qui a conduit à la mort de la colonie. Ces différentes causes possibles ne sont pas forcément exclusives les unes des autres. Comme l'a bien montré le rapport de 2015 de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), différents facteurs peuvent entrer en synergie. Par exemple, l'exposition à certains pesticides peut affaiblir l'immunité des abeilles et favoriser le développement de pathogènes dans la colonie.

Les apiculteurs dénoncent depuis le milieu des années 1990 une classe spécifique de pesticides, les néonicotinoïdes. Mais un moratoire de 2013 a restreint l'usage de trois d'entre eux et le déclin des abeilles ne faiblit pas. Est-ce à dire qu'ils sont hors de cause ?

« Une seule classe de pesticides n'explique pas toutes les mortalités des abeilles »

Les insecticides néonicotinoïdes sont des substances qui, en raison de leur efficacité et de leur mode d'action, sont parmi les plus susceptibles d'affecter les abeilles. Il faut noter que le moratoire européen n'a concerné que certaines des molécules de cette famille et n'a porté que sur quelques cultures. Des statistiques récentes ont montré qu'en réalité des quantités importantes de néonicotinoïdes ont été utilisées, en France, sur différentes cultures pendant cette période. De plus, ces substances sont persistantes et sont toujours largement présentes dans l'environnement. Une équipe du CNRS a d'ailleurs montré que des néonicotinoïdes présents dans les sols peuvent être repris par des cultures ultérieures. Ils peuvent aussi être repris dans la flore sauvage.

Attention, cependant : il ne faut pas réduire le problème aux néonicotinoïdes. Une seule classe de pesticides n'explique pas à elle seule toutes les mortalités des abeilles. Il existe une quantité de molécules dans l'environnement qui peuvent affecter les colonies et qui peuvent agir seules, ou en mélange, par effet cocktail.

Si on était sûr que les pesticides qui se trouvent en circulation aujourd'hui avaient été correctement évalués avant leur mise sur le marché – ou après, dans le cadre de procédure de post-homologation –, on pourrait penser qu'ils n'ont pas d'effets majeurs sur les abeilles. Mais cela n'a pas été le cas. Dans l'idéal, il faudrait tout remettre à plat, et retester correctement la toxicité sur l'abeille de chaque pesticide présent aujourd'hui dans l'environnement, pris en isolation, ou en mélange. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
STÉPHANE FOUCAUT

